



Protégeons notre nature

Le **29 août**, le 73e Tour cycliste de la Guadeloupe fera **2 passages sur la route des Mamelles, zone classée en cœur de Parc national.**

Suivez nos conseils pour être un **"Barèd kous" éco-responsable !**





Eco-geste 1 : Zéro déchet



Prévoyez vos sacs poubelles et **emportez tous vos déchets à la maison**, même les biodégradables ! Ils peuvent attirer les rongeurs vecteurs de maladies.





Ne **ravitaillez pas les coureurs** pour éviter les déchets jetés en bord de route.

La **distribution d'objets publicitaires est interdite** en coeur de Parc national.

Pas de vente à la roulotte ou activité commerciale de toute nature en coeur de Parc national



Eco-geste 2 : Zéro animal



Laissez **vos animaux de compagnie à la maison** ; ils ne sont pas les bienvenus en coeur de Parc national.



Eco-geste 3 : Zéro drone



Le **survol de drone est interdit** en coeur de Parc national pour ne pas déranger la faune, en particulier les oiseaux.



Eco-geste 4 : Zéro feu au sol



Ne **jamais** faire de feu au **pied des arbres** ni à terre car cela détériore les sols ; utilisez exclusivement les barbecues disponibles sur les aires de pique-nique.



Eco-geste 5 : Zéro sono



Pour éviter tout dérangement, **l'usage de sonorisation est interdit**, de même que les groupes électrogènes ;
Limitez l'usage du klaxon et respectez le code de la route.



Eco-geste 6 : Zéro cueillette

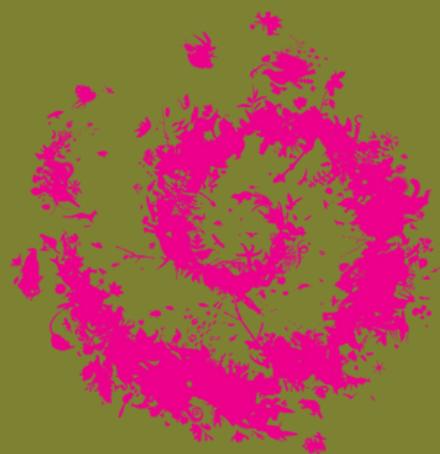


Ne **jamais défricher**, ni couper les branches ou troncs des arbres ;

Ne **pas piétiner ni arracher** la végétation basse ;

Ne pas quitter les sentiers balisés aménagés pour votre sécurité.





**Bienvenue chez vous,
en coeur de Parc national !**